

FICHE DE POSTE

Préparateur trice en biologie

ETABLISSEMENT : Université de Lorraine
SERVICE ou U.F.R. : **Faculté des Sciences et Technologies (FST) Nancy**
VILLE : Vandœuvre-lès-Nancy

AFFECTATION MULTI-SITES POUR L'AGENT : OUI

Si oui, les citer :

Faculté des Sciences et Technologies et CRAN, Bd des Aiguillettes, 54506 Vandœuvre-lès-Nancy

IDENTIFICATION DU POSTE

Nature du recrutement : BOE

Corps : TCH

Branche d'Activité Professionnelle (BAP) : A

Emploi-type de rattachement (REFERENS) : Préparateur trice en biologie

Catégorie (CATEGORIE : A, B ou C) : B

Numéro de poste (obligatoire) : 06466D

Encadrement : NON

PRESENTATION GENERALE

Description des structures d'affectation :

L'emploi sera partagé avec une répartition 50% - 50% entre les structures d'enseignement FST et de recherche CRAN décrites ci-dessous :

La **Faculté des Sciences et Technologies (FST)** est située dans la banlieue sud de Nancy. Au sein de l'Université de Lorraine, cette Unité de Formation et de Recherche appartient au Collégium Sciences et Technologies. La FST compte 360 enseignants-chercheurs et enseignants, 120 personnels techniques et administratifs et accueille chaque année près de 4 500 étudiants. En termes de formation, 7 licences générales, 7 licences professionnelles et 15 masters sont proposés en Sciences de la Vie, Sciences de la Terre, Sciences de l'Ingénieur, Physique, Chimie, Informatique et Mathématiques. Tous les masters sont adossés à des laboratoires de recherche associés à l'INRAE, au CNRS ou à l'INRIA, dont 16 sont situés sur le campus.

Le **CRAN** est une unité mixte de recherche (UMR 7039) commune à l'Université de Lorraine et au CNRS - Institut des sciences de l'information et de leurs interactions (INS2I). Au 1er janvier 2023, le laboratoire comptait environ 250 personnes dont 130 chercheurs et enseignants-chercheurs, 90 doctorants et post-doctorants et 34 ingénieurs, techniciens ou administratifs. Le laboratoire est classé zone à régime restrictif depuis Février 2014 et compte 9 sites. Les recherches menées au CRAN concernent l'automatique mais également des recherches interdisciplinaires associant l'automatique, le traitement du signal et de l'image avec la biologie et la médecine. Le laboratoire développe des activités transverses à ces disciplines dans le domaine de l'ingénierie pour la santé en particulier pour développer des outils et méthodes pour les diagnostics et soins en cancérologie et neurologie et de la sûreté de fonctionnement des systèmes. La personne recrutée viendra renforcer le Service d'Appui à la Recherche (SAR) du CRAN qui comprend 3 ingénieurs, 2 assistants ingénieur et 7 techniciens et elle participera aux activités de recherche en cancérologie expérimentale.

Description du poste :

L'agent exercera ses missions à la fois dans le cadre **de l'appui à la pédagogie et de l'appui à la recherche***.

Il aura un rôle d'aide à l'enseignement par un soutien technique aux enseignants-chercheurs du département Neurosciences et Biologie Animale (NBA), plus spécifiquement en appui aux travaux pratiques de biologie cellulaire et biologie animale (préparation de solutions, stérilisation de matériel et culture des cellules, aide à la mise en place des salles de travaux pratiques, gestion des commandes, etc.).

L'agent aura un rôle d'appui à la recherche des enseignants-chercheurs du CRAN investis dans le domaine de la biologie cellulaire et moléculaire. Le projet de l'unité sur l'identification de stratégies thérapeutiques innovantes vise à caractériser l'importance de certaines voies de signalisation au cours de la tumorigenèse et en réponse aux thérapies. La personne aidera à l'entretien des modèles précliniques *in vitro* et *ex vivo* en

cancérologie, à la réalisation de techniques histologiques pour l'étude des tumeurs ou des sphères (3D) et contribuera également à l'analyse de l'expression génique et protéique de différents marqueurs.

* NB : Les missions de l'agent relevant des aspects pédagogiques et de recherche seront distribuées et visées par deux responsables hiérarchiques respectifs.

DETAIL DES MISSIONS ET ACTIVITES

Activités principales (déclinées par missions/ thèmes dans la limite de 5):

- Effectuer l'entretien des équipements et le nettoyage/stérilisation du matériel (verrerie, blouse de laboratoire)
- Entretien, préparer les différents postes de travail expérimental
- Préparer, gérer les stocks de produits et matériels courants et consommables (approvisionnement, stockage, commandes)
- Réaliser des manipulations élémentaires selon un protocole d'expérimentation préétabli et rédiger un compte-rendu dans un cahier de laboratoire
- Procéder à l'évacuation des déchets en respectant les règles d'hygiène et sécurité

COMPETENCES LIEES AU POSTE

Connaissances (limitées à 7)

- Biologie animale, cellulaire et moléculaire (connaissances générales)
- Réglementation en matière d'hygiène et de sécurité
- Stérilisation : méthodes, équipements et matériels
- Calcul mathématique (notions de base)
-

Compétences opérationnelles (limitées à 7)

- Utiliser les appareils de mesure courants (balance, pH-mètre, lecteur de microplaque, microscopes)
- Utiliser le matériel de culture cellulaire
- Utiliser les logiciels spécifiques à l'activité (NIS Element, wallac)
- Savoir rendre compte
- Travailler en équipe
-

Compétences relationnelles (limitées à 7)

- Sens de l'organisation
- Rigueur / Fiabilité
- Curiosité intellectuelle

PERIMETRE DU POSTE - RELATIONS FONCTIONNELLES

Travail plutôt seul

Travail plutôt en équipe

Travail régulièrement au contact du public / des usagers

« Partenaires (internes/externes) » »

Partenaires internes fonctions, structures ou services (limités aux 3 principaux)

<i>Liens avec d'autres postes ou services</i>	<i>Nature du lien (travail collaboratif et journalier / échange hebdomadaire/ mensuel, collaboration ponctuelle)</i>
Service administratif	Echange hebdomadaire
Magasin central	Echange hebdomadaire

Partenaires externes :

<i>Liens avec d'autres partenaires de l'UL</i>	<i>Nature du lien (travail collaboratif et journalier / échange hebdomadaire/ mensuel, collaboration ponctuelle)</i>
Fournisseurs	Collaboration ponctuelle

INDEMNITES SPECIFIQUES LIEES A LA FONCTION :

Fonction reconnue par l'établissement comme ouvrant droit à la NBI : Non

IPAGE : Non

TENDANCE D'EVOLUTION DU POSTE

Facteurs d'évolution connus du poste par le responsable hiérarchique direct : A terme, regroupement des activités de recherche en biologie sur un seul site.

Impacts éventuels sur le poste, les missions et/ou compétences de l'agent connus par le responsable hiérarchique direct :

SPECIFICITES DU POSTE, CONTRAINTES

Lieu de travail

L'activité se situe sur le site de la FST, qui est desservi par les transports en commun, une place de parking aménagée est envisageable.

Des rampes permettent l'accès aux bâtiments et deux ascenseurs desservent les étages. Les bureaux, salle de repos/repos et toilettes non aménagées se situent dans les locaux du CRAN, les salles de TP se situant dans le prolongement de ces derniers.

Contraintes physiques

Variation des stations debout et assise avec de fréquents déplacements en alternance.

La configuration des lieux, la diversité et l'hétérogénéité des éléments mobiliers (paillasse, hottes, armoires, éviers...) supposent une certaine mobilité tant dans les déplacements que dans les tâches statiques.

La salle de culture est un espace confiné où les variations de températures sont importantes.

Contraintes cognitives

La préparation des salles de TP s'effectuera en autonomie.

Le laboratoire du CRAN est classé ZRR et soumis à des protocoles d'expérimentations impliquant des règles d'hygiène et sécurité stricts.

Environnement de travail

Les locaux du CRAN peuvent être soumis à d'importantes variations de température saisonnière.

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une « zone à régime restrictif » au sens de l'article R 413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984